



Adapter sa conduite aux dangers de l'hiver

La neige et le verglas sont souvent fréquents en hiver et rendent les routes particulièrement dangereuses. L'idéal serait de limiter au maximum ses déplacements ! Toutefois, si vous devez absolument vous déplacer :

- renseignez-vous avant toute chose sur les conditions météorologiques et les conditions de circulation ;
- et suivez les conseils de Bison Futé pour éviter dérapages et collisions.

Avant de partir

- **Consultez la carte de vigilance de [météo France](#)**

La vigilance météorologique de Météo-France vous informe sur les dangers météorologiques potentiels dans les 24 h à venir.

> En cas de vigilance orange neige-verglas, les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés. Les risques d'accident sont accrus.

> En cas de vigilance rouge neige-verglas, les très importantes chutes de neige ou le verglas attendus sont susceptibles d'affecter gravement les conditions de circulation, et l'ensemble du réseau routier risque de devenir rapidement impraticable.

- **Vous pouvez également** appeler le **3250**, service vocal national de Météo-France (0,34€/mn depuis un poste fixe), ou composer le **08 92 68 02 + n° du département**, service vocal départemental de Météo-France (0,34€/mn depuis un poste fixe).

- **Renseignez-vous sur les conditions de circulation et de trafic**

> sur le site internet www.bison-fute.gouv.fr

> auprès des centres d'information routière (CIR) : ils vous renseignent en temps réel sur l'état des routes et du trafic au **0 800 100 200** (appel gratuit depuis un fixe).

> auprès des gestionnaires routiers :

pour les autoroutes concédées : sur le site internet : www.autoroutes.fr ou par téléphone au 08 92 68 10 77 (0,34€/min) ;

pour les autoroutes non concédées et les routes nationales : sur les sites des [DIR \(directions interdépartementales des routes\)](#).

Pour éviter glissades et collisions

En cas de neige ou de verglas, les conditions d'adhérence se dégradent très vite et le risque de perdre le contrôle de son véhicule est accru. Pour éviter au maximum glissades ou dérapages, adaptez votre conduite à l'état de la chaussée et de l'environnement en général.

- **Roulez lentement et prévoyez plus de temps pour vous déplacer** : très souvent, les dérapages ont lieu lorsque le conducteur roule trop vite compte tenu de l'état de la chaussée. Ne dépassez pas 110 km/h sur autoroute (au lieu de 130 km/h), 100 km/h sur les rocade (au lieu de 110 km/h), 80 km/h sur les routes hors agglomérations (au lieu de 90 km/h). En tout état de cause, si la **visibilité est inférieure à 50 mètres**, la vitesse ne doit pas excéder 50 km/h, quel que soit l'état de la chaussée.

- **Allongez de façon significative les distances de sécurité** : il faut plus de temps pour s'arrêter sur chaussées glissantes. En effet, lorsqu'il pleut, la distance de freinage jusqu'à l'arrêt du véhicule augmente. Rappelons que lorsqu'un automobiliste roule à 50 km/h sur route sèche, il doit parcourir une distance de 28 mètres pour arrêter son véhicule (14 m de temps de réaction + 14 m de distance de freinage). A 90 km/h, 70 mètres sont nécessaires (25 m de temps de réaction + 45 m de distance de freinage).

En cas de visibilité réduite, la distance entre deux véhicules ne doit pas être inférieure à 50 mètres.

- **Conservez une conduite souple** : évitez les accélérations soudaines ou les freinages brusques. Méfiez-vous des zones de décélération (carrefour, virage, bretelle, descente...) où les risques de perte de contrôle du véhicule en cas de verglas sont particulièrement importants.

- **Evitez les dépassements intempestifs.**

- **Anticipez les risques** en regardant loin devant vous, en repérant les zones délicates plus exposées au verglas (ponts, sous-bois, zones ombragées ou humides).

- **Restez prioritairement sur les routes principales** et roulez sur la voie de circulation la plus dégagée à droite (sur autoroute, laissez la bande d'arrêt d'urgence libre).

- **En cas d'axe bloqué ou en approche** : renoncez à poursuivre votre trajet. Arrêtez-vous en amont des difficultés. N'abandonnez pas votre véhicule, attendez les instructions des services d'intervention ou de secours.

- **Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.**

- Laisser la priorité aux engins de déneigement et de salage : **le dépassement des engins de service hivernal en action sur la chaussée est interdit à tout véhicule** quand une voie de circulation au moins est couverte de neige ou de verglas, sur toute ou partie de sa surface (art. R.414-17 du code de la route).

Pour en savoir plus sur la neige et le verglas et le brouillard : consultez le site de [Météo France](#)

La neige

La neige est une précipitation solide qui tombe d'un nuage et atteint le sol lorsque la température de l'air est négative ou voisine de 0°C.

On distingue 3 types de neige :

- **la neige sèche** se forme par temps très froid, à des températures inférieures à -5°C. Légère et poudreuse, elle contient peu d'eau liquide. Facilement déplacée par le vent, elle n'adhère pas à la route ;
- **la neige mouillée**, fréquente dans le sud de la France, tombe entre 0°C et 1°C et contient beaucoup d'eau liquide. Très lourde, elle est facilement évacuée par le trafic routier, mais peut aussi fondre et regeler sous forme de plaques de glace ;
- **la neige humide ou collante** tombe souvent entre 0°C et -5°C. Elle contient davantage d'eau liquide ce qui la rend lourde et pâteuse. C'est la plus fréquente en plaine. Cette neige est très dangereuse. Elle adhère à la chaussée et peut perturber gravement le trafic routier.

Le verglas

Le verglas est lié à une précipitation : c'est un dépôt de glace compacte provenant d'une pluie ou bruine qui se congèle en entrant en contact avec le sol. Cette eau a la particularité d'être liquide malgré sa température négative : il s'agit d'eau "surfondue". La température du sol est généralement voisine de 0°C, mais elle peut être légèrement positive.

Le verglas est plutôt rare sur nos routes, par rapport aux formations de givre ou au gel de l'eau issu de neige fondante.

La formation de verglas ou de plaques de glace rend le réseau routier impraticable et augmente le risque d'accidents.

Le brouillard

« Le brouillard est la suspension dans l'atmosphère de très petites gouttelettes d'eau réduisant la visibilité au sol à moins d'un kilomètre. Les gouttelettes d'eau sont maintenues en suspension par les mouvements turbulents de l'air. Le brouillard est en fait un nuage dont la base touche le sol ».

Il existe plusieurs types de brouillard :

- **Le brouillard de rayonnement** : il se forme par refroidissement nocturne de la surface terrestre, généralement en fin de nuit. Ce brouillard est typiquement terrestre et peut persister plusieurs jours en période hivernale. Il se dissipe en matinée sous l'action du rayonnement solaire.

- **Le brouillard d'advection** : il se forme lorsqu'une masse d'air chaud et humide se déplace sur une surface relativement froide. La base de cette masse d'air se refroidit au contact de la surface froide et ce refroidissement se propage sur une certaine épaisseur. Le refroidissement entraîne la condensation de la vapeur d'eau en minuscules gouttelettes maintenues en suspension par la turbulence et le vent léger.

Ce brouillard est rarement très dense (visibilité rarement inférieure à 100 mètres), mais son épaisseur verticale est importante et il peut se former à tout moment de la journée.

- **Le brouillard d'évaporation** : il se forme sur les surfaces maritimes, surtout en automne et en hiver. Il est très souvent associé à la brise de terre établie la nuit qui amène de l'air froid sur une surface maritime chaude et humide. Il se forme jusqu'à 5 milles^(*) de la côte, limite de l'influence de la brise de terre. D'amplitude limitée, il se présente généralement par bancs, d'épaisseur verticale toujours inférieure à 50 mètres. Il se forme également après des précipitations orageuses.
- **Le brouillard givrant** : c'est un brouillard composé de gouttelettes d'eau surfondue (à l'état liquide par température négative, elles gèlent au moindre contact). Les brouillards givrants peuvent entraîner des dépôts importants sur les chaussées, barrières de sécurité, mais également sur la végétation, sur les lignes électriques, etc.

(source Météo France)

^(*) 1 miles = 1 852 mètres

Le saviez-vous ?

- Depuis plusieurs années, un langage commun exploitants, gestionnaires, médias et usagers, permet d'informer et d'être informé sur les conditions de circulation d'un axe. Quatre conditions de circulation ont ainsi été définies ; des conseils à l'attention des usagers de la route y sont associés :

- **circulation normale** : absence de pièges hivernaux (ni verglas, ni neige), **restez prudent** ;
- **circulation délicate** : condition la plus dangereuse (verglas localisé, neige en faible épaisseur), **soyez très vigilant** ;
- **circulation difficile** : risque de blocage du trafic (verglas généralisé, neige), **différez votre déplacement** ;
- **circulation impossible** : conditions météorologiques très dures, perturbant profondément la circulation, **ne partez pas !** (des circonstances exceptionnelles peuvent, temporairement, rendre la circulation impossible, même sur des axes de niveau prioritaire).

- Toutes les routes ne peuvent être surveillées et entretenues de la même manière, ni dans les mêmes délais. Les coûts induits pour la collectivité seraient prohibitifs et la dépense parfois inutile (sans compter les conséquences écologiques de salages excessifs, par exemple). C'est pourquoi, pour le réseau routier national placé sous l'autorité de l'Etat, des priorités d'interventions ont été fixées. A chaque axe correspondent des objectifs de retour à des conditions de circulation praticables pour les usagers en fonction des heures de la journée et de la durée des événements météorologiques